

LE TUTOUR Mathurin Né le 16 février 1924 à Pluméliau (Morbihan), fusillé après condamnation à mort le 25 mai 1944 à Port-Louis (Morbihan) ; résistant ; FTPF-FFI.

Mathurin Le Tutour était le fils de Mathurin Marie Le Tutour, facteur des postes, et de Marie Mathurine Even, ménagère. Célibataire, il était domicilié chez ses parents dans le bourg de Pluméliau (Morbihan), où il était facteur intérimaire.

Il rejoignit les Francs-tireurs et partisans français (FTPF) au sein du 1er Bataillon FTPF, devenu le 5e Bataillon FFI (Forces françaises de l'intérieur) du Morbihan, commandé par Louis Doré [pseudonyme dans la Résistance : *commandant Jacques*]. Il appartenait avec le grade de sergent à la compagnie Poulmarc'h de Pluméliau.

Après la disparition le 14 avril 1944 des chefs FTP Jean Kesler [Jim] et Maurice Devillers [Michel] dans un accrochage avec une patrouille allemande, le Comité militaire régional (CMR) dut se réorganiser. Malgré son jeune âge, Mathurin Le Tutour y fut admis comme adjoint au matériel.

Il fut arrêté le 27 avril 1944, en même temps que Henri Donias et Eugène Morvan, au cours d'une opération de ratissage menée à Pluméliau et à Moustoir-Remungol (Morbihan) à la suite de l'exécution le 25 avril de deux *Waffen SS* à Inguiniel (Morbihan). Incarcérés au Fort Penthièvre en Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan), ils furent condamnés à mort le 18 mai 1944 et transférés à la citadelle de Port-Louis, où ils furent fusillés le 25 mai 1944.

L'acte de décès numéro 27 dressé en mairie de Port-Louis le 8 juillet 1945 déclare que le corps de Mathurin Le Tutour a été retrouvé parmi les 69 corps découverts le 18 mai 1945 dans les décombres du stand de tir de la citadelle de Port-Louis, et qu'il a été identifié le 19 mai 1945

Mathurin Le Tutour a obtenu la mention « *Mort pour la France* » et a été homologué FFI.

Dans le Morbihan, le nom de Mathurin Le Tutour est inscrit sur le mur du Mémorial des fusillés de la citadelle de Port-Louis.

À Pluméliau où une rue porte son nom, il figure sous le nom de « *Tutour Mathurin* » sur le monument aux morts communal.